



Selon le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Joseph Le, 1 610 places s'ajoutent au nombre de candidats recrutés en 2022.

Pour la saison 2023, la fonction publique offre 2 685 places pour le recrutement de nouveaux agents publics de l'Etat. Ils sont repartis en 2 235 places pour les nouveaux recrutements et 450 pour les concours professionnels qui n'ont pas été ouverts depuis quatre ans environ. L'année dernière, la Fonction publique a procédé au recrutement de 1 070 nouveaux agents, soit une augmentation de 1 610 places en 2023. Cette augmentation se fait simultanément que celle des frais de concours.

En 2023, les candidats aux différents ouverts débourseront entre 5 000 FCFA et 10 000 FCFA en fonction de la catégorie, pour s'inscrire au concours. Ceux des catégories A et B paieront 25 000 au lieu de 15 000. Ceux des catégories C et D dépenseront 20 000 FCFA au lieu de 15 000 FCFA. Au terme des inscriptions, le montant cumulé sera reparti en deux lignes. 60% iront à l'organisation des concours et 40% au Trésor public, a expliqué le ministre Joseph Le.

Selon le membre du gouvernement, cette hausse des frais de concours se fait en conformité avec la loi de finances pour l'exercice 2023. Elle est consécutive « *aux nouvelles mesures d'optimisation des recettes non fiscales, telles que décrites dans la circulaire du ministre des Finances, relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023* », explique le ministre.

En dehors de cette augmentation, les candidats de la saison 2023 font face à la hausse du prix des timbres sur le marché. Les prix des timbres fiscaux, postaux ont connu une augmentation de 500 francs CFA depuis le début de l'année en cours.

[JDC](#)